

La France: unité et diversités

Le royaume de France se caractérisait, à la veille de la Révolution française, par son centralisme et une incontestable diversité. Dans quelle mesure la « merveilleuse mosaïque » fait-elle, aujourd’hui, unité ?

Anne-Marie THIESSE, directrice de recherche au CNRS, Ecole normale supérieure

*L'universalisation
- sur le territoire
français - de la
langue française
a nécessité au
moins un siècle.
Mais l'intolérance
à la diversité
linguistique reste
en France
très vive.*

L'agrandissement du domaine royal, à la veille de la Révolution française, s'était opéré par le rattachement et la conquête de populations qui gardaient une série d'institutions, de règles juridiques et de pratiques culturelles spécifiques. La Révolution était portée par de nouvelles conceptions du monde: sécularisation, modernisation, rationalité, universalisme. Le processus révolutionnaire a lié la construction d'un monde nouveau à l'uniformisation juridique du territoire. Après l'abolition des priviléges de la naissance et des corps constitués, pendant la nuit du 4 août 1789, fut engagée très vite une refondation radicale de l'espace étatique. Il fut redécoupé en départements, unités territoriales standardisées.

Le centralisme étatique au cours des deux siècles ultérieurs s'est accentué: il a été aussi beaucoup dénoncé. Dès le milieu du XIX^e siècle, la suppression du département (et du corps préfectoral) est réclamée au profit d'un accroissement des pouvoirs des communes et de la création d'une nouvelle institution: la région. La région serait un échelon de pouvoir largement supérieur au département, de nature à équilibrer le pouvoir central et servir d'intermédiaire entre la commune et l'Etat. La Ligue nationale de décentralisation, créée en 1895, réclamait un accroissement des pouvoirs des communes. En 1900 fut créé un autre rassemble-

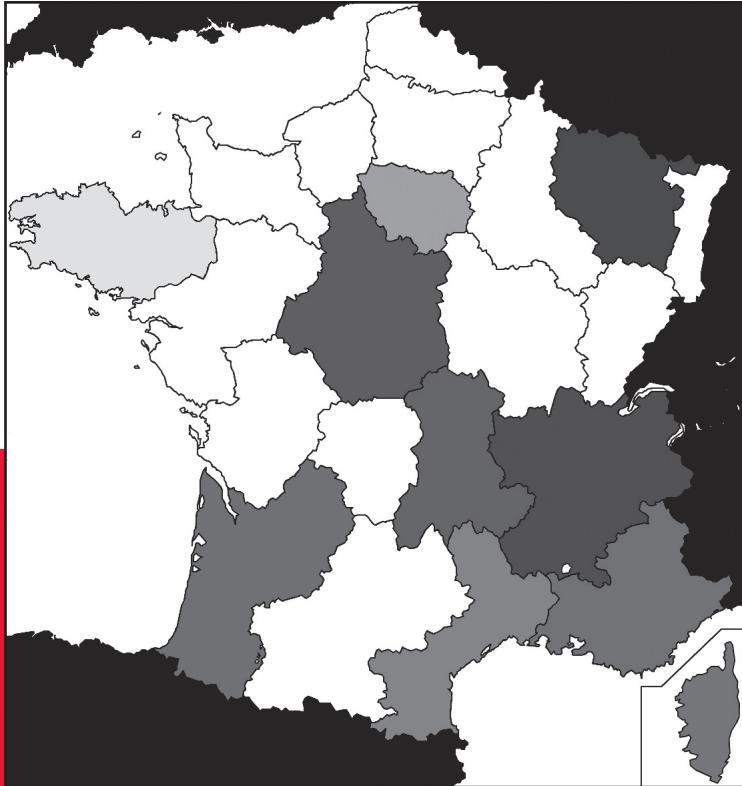
ment, la Fédération régionaliste française. Le terme régionalisme, quasiment inusité auparavant, entre alors dans le discours public.

Le centralisme: un mal cher aux Français ?

La critique de l'excessif centralisme français fait partie des lieux communs de la rhétorique nationale. Elle tient lieu de rassemblement consensuel opérant par delà les familles politiques, qui se fracture dès qu'il s'agit de passer à des mesures concrètes de décentralisation. La décentralisation est un perpétuel projet, systématiquement inabouti. Le centralisme est un moyen très efficace de garder le pouvoir quand on y a accédé. Mais le pouvoir central n'est pas seul responsable de l'ajournement permanent de la décentralisation. Localement, les projets de régionalisation suscitent des conflits aigus, pour la détermination même des régions et des capitales régionales. Il y a eu d'innombrables projets de partition régionale de la France à partir de critères empruntés à l'histoire politique ou culturelle, à la géographie physique ou humaine, à l'économie. Les résultats diffèrent sensiblement pour le tracé des régions et leur nombre (quelques unités à plus de cinquante). La seule partition régionale ayant abouti est celle de 1960: encore aujourd'hui, ces régions, en fait des regroupements de départements, ont des compétences et des budgets très

limités par comparaison avec les entités régionales d'autres pays. Deux siècles après la proclamation de la nation au sens politique du terme, l'Etat français est ancré sur un centralisme et un jacobinisme qui semblent garanties de son efficacité et de son essence républicaine.

Très vite, les révolutionnaires ont estimé que l'uniformisation de la langue était nécessaire à l'exercice de la citoyenneté. Cette conception a été au cœur de toutes les constructions nationales au XIX^e siècle. Mais en France, le contexte particulièrement dramatique de la décennie 1790 a radicalisé la situation: guerre aux frontières, guerre civile, régime de Salut public, période de la Terreur. Un rapport sur la situation linguistique du pays avait été demandé à l'abbé Grégoire en 1790; il le présente à la Convention en 1794 sous le titre « Rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser l'usage de la langue française ». L'universalisation - sur le territoire français - de la langue française a nécessité au moins un siècle. Mais l'intolérance à la diversité linguistique reste en France très vive, à cause de cette connotation politique originelle puis du long conflit entre les républicains et le clergé catholique. En 1992 la constitution de la V^e République a été modifiée pour introduire l'indication: « *Le français est la langue de la République*. » Cet ajout tardif a permis de déclarer que la



La représentation de la France, pendant la III^e République, comme une unité composée de diversités géographiques complémentaires invitait à considérer la diversité sociale et économique des Français de la même manière : une unité pacifique et consensuelle.

Charte européenne des langues régionales et minoritaires est incompatible avec la Constitution française.

Jacobinisme et régionalismes

L'écriture de l'histoire nationale, au XIX^e siècle, a validé la conception de la nation française comme le résultat d'une dynamique qui abolit le local. Jules Michelet en établit les principes dans son *Histoire de France* : « *L'esprit local a disparu chaque jour ; l'influence du sol, du climat, de la race a cédé à l'action sociale et politique. La fatalité des lieux a été vaincue. [...] Dans cette transformation merveilleuse, l'esprit a triomphé de la matière, le général du particulier, et l'idée du réel.* »⁽¹⁾

La construction de la nation s'est effectuée aussi, en bonne partie, par la valorisation de la diversité nationale. Cette conception caractérise même la France par une exceptionnelle diversité de climats, de paysages, de productions agricoles. Le géographe Paul Vidal de la Blache, dans son *Tableau de la géographie de la France*, souligne fortement la diversité française : « *Le mot qui caractérise le mieux la France est variété. [...] La nature de la France déploie une richesse de gammes qu'on ne trouve pas ailleurs.* »⁽²⁾ La représentation de la France comme extraordinaire diver-

sité s'est avérée très utile pour valoriser deux secteurs économiques où la France a pris une place majeure : le tourisme et la production agricole de qualité. Elle a eu aussi une fonction idéologique dans le cadre de la nationalisation des milieux populaires, à la fin du XIX^e siècle. Les responsables pédagogiques de la troisième République ont très vite indiqué que la notion de patrie était difficile à comprendre pour de jeunes enfants, et ont proposé de développer la notion de « petite patrie ». « *L'amour de la petite patrie est le meilleur fondement de l'amour de la grande patrie* » était alors une phrase fréquente des pédagogues. L'enseignement dans les langues régionales était prohibé mais les enfants apprenaient que la France était une mosaïque merveilleuse de petites patries complémentaires. Cette représentation de la France comme une unité composée de diversités géographiques complémentaires invitait à considérer la diversité sociale et économique des Français de la même manière : une unité pacifique, consensuelle, où chacun, restant à sa place sociale et géographique, pouvait participer au merveilleux ensemble.

tations de la nation) caractérise la France moderne jusqu'à l'époque présente. L'imaginaire national est resté fortement marqué par le régionalisme des « petites patries », comme en témoignent la célèbre affiche de la « Force tranquille » et les visites de leaders politiques au Salon de l'agriculture. Mais toute proposition allant dans le sens d'une régionalisation politique et administrative continue à engendrer des controverses virulentes qui dessinent des fractures au sein même des formations politiques dominantes.

L'articulation entre unité et diversité interroge aujourd'hui surtout les changements dans la population dus à l'immigration. L'éléphémisme « politiquement correct » pour désigner de manière positive l'immigration est, depuis 2005, le terme de « diversité ». La géographie réelle ou métaphorique du territoire n'oppose plus la capitale aux régions mais les « cités » aux centres-villes et aux campagnes. L'intégration exigée des populations immigrées implique-t-elle la dissolution dans une culture nationale nécessairement homogène ? La dynamique de construction de la France, il faut le rappeler, ne fut pas uniquement jacobine, elle s'appuya aussi en bonne part sur la reconnaissance de la diversité... Et sur le temps. ●

L'association d'un fort jacobinisme (dans la pratique politique) et d'un régionalisme omniprésent (dans les représentations de la nation) caractérise la France moderne jusqu'à l'époque présente.

(1) Jules Michelet, *Le Tableau de la France*, tome III de *L'Histoire de France*, Paris, 1833, réédition Paris, Olivier Orban, 1987.

(2) Paul Vidal de la Blache, *Tableau de géographie de la France*, Paris, Hachette, 1903, réédition Paris, Tallandier, 1979.